CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E100023** **VALABLE JUSQU'AU** **06/02/2027**

ÉDITÉ LE 17/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/04/2002

Raison sociale : BATIVAL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/12/2017

Capital : 8 000

ZONE DU LEVANT
RTE DE CREST
26740 SAUZET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 2002B70142

Siret : 441 846 003 00024

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8005441

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 126037133H001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 26037133H001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 04 75 90 36 96 **Fax :**

Portable : 06 08 54 53 69

Responsabilité légale :
TARANGET GAEL MARCEL EMILE DIRECTEUR GÉNÉRAL / FOUREL STÉPHANE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.sarlbatival.com

E-mail : contact@sarlbatival.com

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 923 389 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	10	10/10/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	10	10/10/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025